

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 12 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le douze février, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le quatre février deux mille vingt, se sont réunis à Auxy, sous la Présidence de Mme Delmira DAUVILLIERS.

En exercice : 58

Présents : 52

Votants : 54

Étaient présents : M. Barrier, M. Beaudeau, M. Bercher, M. Blondeau (*conseiller suppléant de M. Berthelot, Chambon-la-Forêt*), M. Bougreau, M. Brichard, M. Catinat, Mme Chantreau, Mme Chesnoy, M. Citron, Mme Couillaut, Mme Dauvilliers, M. Desbois, M. Deserville, Mme Durand, Mme Fautrat, M. Fernandes, Mme Féry, M. Gainville, M. Gaucher, M. Gaultier, M. Gaurat, M. Gillet, M. Girard, Mme Guesdon, Mme Herblot, M. Jové, Mme Legal, Mme Lévy, Mme Longchamp, M. Lutton, Mme Malé, M. Mangeant, M. Moisy, Mme Montebrun, M. Nauleau, Mme Pasquet, Mme Pasquie, Mme Pelhate, M. Pépin (*conseiller suppléant de M. Fernandes, Briarres-sur-Essonne*), M. Petit, M. Petiot, M. Pierron, Mme Ponotchevny, Mme Pouillart, M. Renucci, M. Richard, M. Rousseau, M. Roux, M. Saint, M. Sureau, M. Thion, M. Touraine.

Étaient absents : Mme Berthelot (*excusée*), Mme Bison, M. Colin, M. Delys.

Pouvoirs : M. Chanclud à M. Gaurat, Mme Sonatore à M. Catinat.

Marie-Françoise Fautrat a été élue secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

RENDU COMPTE DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE

❖ Décision de la Présidente

- 2019-62 / Contrat entretien bacs à graisse / SGA Meyer,
- 2020-01 / Avenant marché – diagnostic enfance & jeunesse / Scop Repères,
- 2020-02 / Avenant marché – élaboration PLUi Beaunois / Atopia.

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance, le 17 décembre 2019.

1. 2020-01 Appel à projets REAAP / 2020

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le dépôt des dossiers en lien avec la thématique « vivre ensemble » et sollicite auprès de la CAF une aide maximale visant au financement de la mise en œuvre de ces actions.

2. 2020-02 Convention de partenariat avec le collège Victor Hugo

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la mise en place d'une convention de partenariat entre la CCPG et le collège Victor Hugo de Puiseaux.

3. 2020-03 Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement CAF

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le renouvellement des conventions d'objectifs et de financement à intervenir avec la CAF, pour la période de janvier 2020 à décembre 2022.

4. 2020-04 Participation aux classes de découverte

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le principe d'aider les écoles de Briarres-sur-Essonne, La-Neuville-sur-Essonne et Puiseaux pour un montant de 5 235 € dans le cadre de l'organisation de classes de découverte.

5. 2020-05 Adhésion à l'association « Territoire Zéro chômeurs de longue durée »

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'inscription de la CCPG dans la démarche « territoire zéro chômeurs de longue durée » et approuve son adhésion à l'association pour un montant de 500 €, au titre de l'année 2020.

Arrivée de Mme Malé

6. 2020-06 Convention « France Services »

Le Conseil approuve, à la majorité (49 votes pour – 2 votes contre - 3 abstentions), les termes de la convention « France

services » à intervenir avec la Préfecture du Loiret et les partenaires du dispositif et autorise la Présidente à signer ladite convention.

7. 2020-07 Bilan de la concertation et arrêt du projet de plan local d'urbanisme intercommunal du Beaunois

Le Conseil décide, à l'unanimité (27 votes pour – 27 abstentions), de tirer le bilan de la concertation publique. Aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, le conseil considère ledit bilan favorable et décide de poursuivre la procédure et arrête le projet d'élaboration du PLUi du Beaunois tel qu'il a été présenté.

8. 2020-08 Instauration de déclarations préalables pour l'installation de clôtures sur le territoire du Beaunois

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'instituer une déclaration préalable à l'installation de clôtures sur l'ensemble du territoire des communes suivantes : Auxe, Beaune-la-Rolande, Courcelles-le-Roi, Juranville, Montbarrois, Nibelle et St-Michel.

9. 2020-09 Instauration de déclarations préalables pour le ravalement de façade sur le territoire du Beaunois

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'instituer une déclaration préalable au ravalement de façade sur l'ensemble du territoire des communes suivantes : Auxe, Beaune-la-Rolande, Courcelles-le-Roi, Montbarrois, Nibelle et St-Michel.

10. 2020-10 Bilan de la concertation et arrêt du projet de plan local d'urbanisme intercommunal des Terres Puiseautines

Le Conseil décide, à l'unanimité (45 votes pour – 9 abstentions), de tirer le bilan de la concertation publique. Aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, le conseil considère ledit bilan favorable et décide de poursuivre la procédure et arrête le projet d'élaboration du PLUi des Terres Puiseautines tel qu'il a été présenté.

11. 2020-11 Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour des monuments historiques inscrits et classés de la commune de Puiseaux

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable au périmètre délimité des abords, proposé par l'architecte des bâtiments de France et précise que le dossier de création dudit périmètre sera soumis à enquête publique, conjointement avec la procédure portant sur le projet de PLUi des Terres Puiseautines.

12. 2020-12 Demande de dissolution du syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageur

Le Conseil demande, à l'unanimité, la dissolution du syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageur, et demande que celle-ci soit effective à la date du 1^{er} janvier 2021.

13. 2020-13 Adhésion de la commune d'Ondreville-sur-Essonne au service commun « communication – vie publique »

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune d'Ondreville-sur-Essonne au service commun « communication – vie publique ».

14. 2020-14 Schéma de mutualisation : bilan de la mutualisation au sein de la CCPG

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la transmission du bilan des actions de mutualisation aux communes membres afin que chacune d'entre elles puisse émettre un avis quant aux orientations à envisager sur le territoire de la CCPG en matière de mutualisation.

15. 2020-15 Avenant à la convention de médecine préventive passée avec le Centre de gestion

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'avenant à la convention de médecine préventive passée avec le centre de gestion du Loiret.

16. 2020-16 Modification du tableau des effectifs

Le Conseil approuve, à l'unanimité (52 votes pour – 2 abstentions), la modification du tableau des effectifs, tel que présenté.

17. 2020-17 Infogérance des systèmes informatiques et audiovisuels, acquisition de matériels et de logiciels informatiques et audiovisuels ainsi que des prestations associées / Signature de l'accord-cadre

Le Conseil entérine, à l'unanimité, le choix de la commission d'appel d'offres d'attribuer l'accord-cadre à l'entreprise Info Pro 45 et autorise la Présidente à signer ledit accord pour le compte des communes membres du groupement de commandes.

18. 2020-18 Approbation du règlement de mise à disposition et définition des modalités de remboursement de la part du CCAS Le Malesherbois

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes du règlement de mise à disposition à intervenir entre Le Malesherbois et la CCPG et précise que le remboursement dû par le CCAS du Malesherbois s'élève à 2 785.31 €.

19. 2020-19 Construction d'une école élémentaire 6 classes à Puiseaux / Attribution du marché de travaux

Le Conseil prend acte, à la majorité (53 votes pour – 1 contre), de l'attribution du marché des travaux de construction d'une école élémentaire de 6 classes, avec salle périscolaire et restauration à Puiseaux. Le montant total des 15 lots retenus (hors lot n°5 métallerie, qui fera l'objet d'une relance suite à une déclaration sans suite pour cause d'infirmité) s'élève à 5 513 963.66 € HT.

20. 2020-20 Construction d'une école élémentaire 6 classes avec salle périscolaire et de restauration à Puiseaux / Mise à disposition de l'assiette foncière

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes du procès-verbal de mise à disposition de l'assiette foncière nécessaire à la construction d'une école élémentaire sur la commune de Puiseaux (parcelle AB n° 187P).

21. 2020-21 SPANC / Modification du règlement

Le Conseil approuve, à l'unanimité (53 votes pour – 1 abstention), le nouveau règlement intérieur du SPANC, modifiant le périmètre d'application dudit règlement, précisant les ouvertures du service et intégrant l'avis sur certificat d'urbanisme.

22. 2020-22 Modification du périmètre du SIARCE par adhésion des communes de Moigny-sur-Ecole, Maise, Courdimanche-sur-Essonne et Gironville-sur-Essonne

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion au SIARCE des communes de Moigny-sur-Ecole, Maise, Courdimanche-sur-Essonne et Gironville-sur-Essonne au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines ».

23. 2020-23 Demande de subventions dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) / Visiophone pour le périscolaire de Beaune-la-Rolande

Le Conseil autorise, à l'unanimité, la Présidente à solliciter la Préfecture du Loiret pour le subventionnement du projet d'installation de vidéophone au périscolaire de Beaune-la-Rolande, au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Sortie Mme Pasquiel

24. 2020-24 Principe de vente d'une parcelle de la ZI de Puiseaux à l'entreprise Cellier

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, du principe de cession de la parcelle ZT 238, située dans la zone industrielle de Puiseaux, à l'entreprise Cellier et de la création d'une servitude de passage sur les parcelles ZT 234 et 236. Le Conseil autorise la Présidente à solliciter l'avis des domaines pour la cession de cette parcelle, relevant du domaine privé de la CCPG.

Retour Mme Pasquiel

25. 2020-25 Demande de subvention au titre de la DETR 2020 / Modification du plan de financement

Le Conseil autorise, à l'unanimité, la Présidente à modifier la demande de subvention au titre de la DETR 2020, pour le projet d'investissement « réhabilitation d'un bâtiment en local dédié aux archives » et adopte le plan de financement tel que présenté.

26. 2020-26 Octroi de subventions dans le cadre du règlement d'aide hors immobilier en faveur des très petites entreprises

Le Conseil vote, à l'unanimité, le versement des subventions suivantes, dans le cadre du règlement d'aide hors immobilier des très petites entreprises :

- Boucherie Adam, Puiseaux : 4 191.00 €,
- Boulangerie Chardaire, Beaune-la-Rolande : 2 744.00 €,
- Boulangerie Boubon, Malesherbes : 1 818.00 €.

27. 2020-27 Subventions dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement immobilier des entreprises

Le Conseil vote, à l'unanimité, le versement des subventions suivantes, dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement immobilier des entreprises :

- SCI SASM (restaurant Rajasthan), Malesherbes : 5 000.00 €,

28. 2020-28 Adoption d'un règlement d'aide aux communes rurales / Appui financier à la rénovation et à l'extension de locaux d'activité en propriété municipale

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la mise en place du règlement d'aide aux communes rurales, en appui financier à la rénovation et à l'extension de locaux d'activité de propriété municipale.

29. 2020-29 Appui financier à la rénovation du local de la boulangerie de Briarres-sur-Essonne, propriété de la commune

Le Conseil vote, à l'unanimité, le versement de la subvention suivante, dans le cadre de sa politique locale du commerce :

- Mairie de Briarres-sur-Essonne : 2 607.00 €,

30. 2020-30 Aide à la restauration du petit patrimoine de proximité : église Echilleuses

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2 000.00 € à la commune d'Echilleuses, au titre de la restauration de son église.

31. 2020-31 Aide à la restauration du petit patrimoine de proximité : église Dimancheville

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2 000.00 € à la commune de Dimancheville, au titre de la restauration de son église.

32. 2020-32 Aide à la restauration du petit patrimoine de proximité : église Gaubertin

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2 000.00 € à la commune de Gaubertin, au titre de la restauration de son église.

33. 2020-33 Validation du projet de piscine

Le Conseil réaffirme, à l'unanimité, la nécessité d'une piscine intercommunale sur le territoire de la CCPG et situé sur la commune de Beaune-la-Rolande. Le Conseil prend acte du programme tel que présenté et souhaite que ce dossier prioritaire fasse partie intégrante du projet de territoire à venir. Il sollicite la poursuite du travail entamé sur le portage financier et administratif par la future équipe.

34. 2020-34 Convention tripartite pour l'utilisation des équipements sportifs de la CCPG

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir entre la CCPG, le Département du Loiret et le collège Gutenberg de Malesherbes, concernant l'utilisation des équipements sportifs.

35. 2020-35 Approbation du montant des attributions de compensation provisoires au titre de l'année 2020

Le Conseil arrête, à la majorité (53 votes pour – 1 vote contre), les attributions de compensation provisoires, au titre de l'année 2020, telles que présentées.

36. 2020-36 Révision libre de l'attribution de compensation de la commune nouvelle Le Malesherbois

Le Conseil fixe, à l'unanimité, le montant de l'attribution de compensation de la commune Le Malesherbois, à la somme de 1 968 652.89 €, selon le décompte suivant :

Total attribution de compensation au 1er janvier 2020	1 965 176 .90 €
Emprunts transférés (rapport de CLECT du 18/09/18)	246 037.53€
Annuité d'emprunts 2020	242 561.54 €
Total attribution de compensation 2020	1 968 652.89 €

37. 2020-37 Effacement de dettes / Budget principal

Le Conseil admet, à l'unanimité, en créances éteintes, l'état arrêté à la somme de 250.95 €, ainsi que suit :

Années	Admissions en créances éteintes
2015/2016	Etat n°1 : 250.95 €

Beaune-la-Rolande, le 12 février 2020

**La Présidente,
Delmira DAUVILLIERS**



